

Soutanes dans la Balance

mars 12, 2011

N'est-il pas au mieux téméraire, au pire faux, que d'affirmer, comme l'a fait le « Commentaire Eleison » de la semaine passée (190 du 5 mars), que quiconque possède la plénitude de la Vérité catholique est aux contrôles de l'Église ? Après tout, 1/ Qui est à ces contrôles si ce n'est ceux que Notre Seigneur y a placés, à savoir les autorités de l'Église ? 2/ Depuis quand n'importe quel prétendant à la Vérité a-t-il été préposé à l'Église par Notre Seigneur ? 3/ Si l'Église doit être dirigée par de tels prétendants, n'est-ce pas une recette pour le chaos dans l'Église ?

C'est l'Écriture Sainte qui donne la meilleure réponse. Lorsque St Paul prêcha aux peuples de la Galatie (penser à la Turquie d'aujourd'hui) le vrai Évangile de Jésus Christ, ils acceptèrent avec joie l'Évangile et portèrent des fruits abondants (Gal. II,14-15 ; III,5). Mais à peine les eût-il quittés pour prêcher ailleurs qu'arrivèrent parmi eux des ennemis de Dieu pour prêcher le salut non pas par la foi en Jésus Christ mais par les œuvres de l'Ancienne Loi, notamment par la circoncision (V,2,11). En se laissant séduire par cette perversion du vrai Évangile (I,6 ; III,1), les Galates provoquèrent St Paul à rédiger la glorieuse *Épître aux Galates*. Voici quatre versets du premier Chapitre qui sont décisifs pour la Tradition :-

« (verset 6) Je m'étonne que vous ayez passé si vite de celui qui vous a appelés à la grâce du Christ, à un autre Évangile ; (v.7) quoiqu'il n'y en ait point d'autre ; seulement, quelques personnes sèment le trouble parmi vous, et veulent renverser l'Évangile du Christ. (v.8) Mais si nous-mêmes ou un ange du ciel vous évangélisait autrement que nous vous avons évangélisés, qu'il soit anathème. (v.9) Comme nous l'avons déjà dit, ainsi je le répète : Si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit

anathème. » (« anathème » veut dire absolument condamné et excommunié.)

Or, il est évident que tout ange apparaissant aux Galates paraîtrait revêtu de toute l'autorité d'un vrai messenger du ciel. De même si St Paul retournerait parmi eux, il paraîtrait auréolé de toute l'autorité qu'il s'était acquise en les évangélisant la première fois comme Docteur des Gentils. Dans un cas comme dans l'autre, les apparences de l'autorité ne sauraient guère être plus fortes. N'empêche, St Paul dit – et il le répète – que les Galates devraient préférer, pour ainsi dire, le contenu à la soutane, en sorte que si jamais il changeait le contenu de sa prédication, ils ne devraient en faire aucun cas, même si sa soutane était devenue entre-temps violette, écarlate ou blanche !

Répondons donc ainsi aux trois objections exposées ci-dessus :
1/ Notre Seigneur met en fin de compte aux contrôles de son Église non pas les soutanes mais ceux qui disent la Vérité. 2/ Ceux-ci ne font pas que prétendre avoir la Vérité, ils la possèdent et la disent. Ce n'est pas la prétention qui fait la Vérité. C'est la Vérité qui fait sa possession. (Cela, peu d'hommes modernes le comprennent.) 3/ La Vérité étant une, il s'ensuit qu'elle unira tous ceux qui la disent. Le chaos dans l'Église ne peut venir que de ceux qui la rejettent ou la pervertissent.

Mgr. Lefebvre a été grand parce qu'il a discerné que Vatican II glissait dans un « évangile » autre que celui de Jésus Christ et de St Paul, un évangile de justification par les œuvres de l'homme moderne. Il a conclu qu'il ne faudrait pas suivre même les prélats en soutane blanche s'ils prêchaient ce nouvel évangile. La soutane blanche d'aujourd'hui, fait-elle exception à ce principe ?

Kyrie Eleison.